



SALÉCHAN

LISTE DE DELIBERATIONS

Conseil municipal du 20 Mars 2026

Numéro délibération	Objet	Décision
DE_2026_030	Election du maire	Adoptée
DE_2026_031	Fixation du nombre des adjoints	Adoptée
DE_2026_032	Election des adjoints	Adoptée
DE_2026_033	Détermination du montant des indemnités du maire et adjoints	Adoptée
DE_2026_034	Désignation des délégués au Syndicat de télévision Barousse, Comminges	Adoptée
DE_2026_035	Désignation des délégués au Syndicat départemental d'énergie des Hautes Pyrénées	Adoptée
DE_2026_036	Désignation du délégué à la Commission Syndicale Forestière de la Vallée de la Barousse	Adoptée
DE_2026_037	Désignation du délégué à la Commission Syndicale Pastorale de la Vallée de la Barousse	Adoptée
DE_2026_038	Désignation des délégués au Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save	Adoptée
DE_2026_039	Désignation du correspondant Défense	Adoptée

Le Maire,

ICHÉ Fabrice



L'Article L.2121-25 du CGCT dispose que le délai d'une semaine, seule « la liste des délibération examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune ». L'article L.2121-26 du CGCT dispose que « toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et procès-verbaux du conseil municipal ». Les procès-verbaux sont publiés sur le site internet de la commune après leur adoption lors du conseil municipal suivant. Un exemplaire papier reste mis à la disposition du public pour consultation sur place à la mairie.

